Madame l'Inspectrice d'Académie
Directrice Académique des Services
de l'Éducation Nationale de la Vendée

La Roche sur Yon, le lundi 19 janvier 2015

Objet : notification préalable au dépôt de préavis de grève.

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Dans le cadre des politiques d'austérité conduites nationalement, l'Éducation Nationale n'est pas épargnée. Si notre Ministère est souvent présenté comme privilégié en raison de l'annonce de la création de 60 000 postes, la réalité rattrape désormais les promesses : plusieurs milliers de ces postes ne verront jamais le jour.

Au-delà des moyens insuffisants, qui permettent à peine d'accompagner la hausse démographique, les conditions de travail des personnels continuent leur dégradation et la perte de pouvoir d'achat se poursuit chaque année.

Ces éléments conduisent les organisations syndicales SNUipp-FSU, Sud-Education et CGT-Educ'action à vous adresser la présente notification préalable au dépôt d'un préavis de grève pour les personnels enseignants du 1er degré pour les journées suivantes : lundi 2 février 2015, mardi 3 février 2015, mercredi 4 février 2015, jeudi 5 février 2015 et vendredi 6 février 2015. Les motifs sont les suivants :

- évolution des seuils de fermeture et d'ouverture de classe ;
- cadre et moyens donnés à l'éducation prioritaire ;
- moyens alloués au traitement de la difficulté scolaire ;
- conditions de travail des enseignants.

En application du décret n°2008-1246 du 1/12/ 2008, nous vous demandons d'engager une négociation préalable.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Madame l'Inspectrice d'Académie, l'expression de notre considération distinguée.

Pour l'intersyndicale SNUipp-FSU / Sud-Education / CGT-Educ'action,

Pierre CAMINADE